

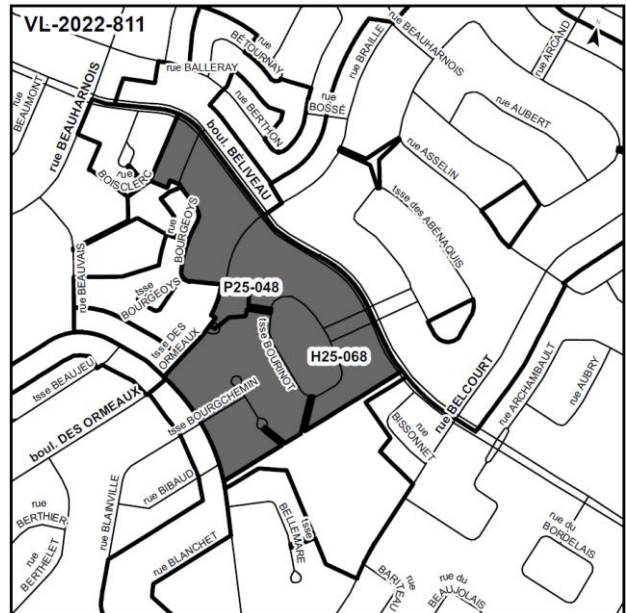
Avis de la tenue d'une assemblée publique de consultation

1. Lors de sa séance du 1 novembre 2022, le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a adopté le projet de règlement décrit ci-après :

- *Projet de Règlement VL-2022-811 modifiant le Règlement 01-4501 sur le zonage, afin d'agrandir la zone H25-068 à même une portion de la zone P25-048 et de modifier les dispositions particulières concernant l'usage Garderie et son nombre minimum de cases de stationnement (district du Boisé-Du Tremblay).*

Les zones concernées P25-048 et H25-068 par ce projet de règlement sont indiquées en gris sur le croquis.

Toutes les dispositions de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.



2. Une assemblée publique de consultation à propos de ce projet de règlement aura lieu le 12 décembre 2022 à 19 h, dans la salle du conseil de l'arrondissement, 300, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil.

3. Au cours de cette assemblée, celui par l'intermédiaire duquel elle est tenue, expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

4. Une copie de ce règlement peut être consultée à l'adresse Internet suivante : <http://www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements> ou en faisant une demande à l'adresse courriel greffe.vl@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 23 novembre 2022.

Véronica Mollica
Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil